



AVENANT AU RÉGLEMENT INTÉRIEUR DE LA CANTINE ET DU PÉRISCOLAIRE

01 64 01 34 34 - enfance.jlc@orange.fr (inscription mairie)

01 64 01 12 09 (cantine-périscolaire)

Nous avons le plaisir de vous retrouver dès le 2 septembre 2020 pour une rentrée « nouvelle formule ». En effet, nous changeons notre prestataire, nos repas et nos tarifs. Que de nouveautés !

QUELLES NOUVEAUTÉS ?

Nouvelle Equipe Municipale, nouvelle formule.

L'accueil du matin :

Une petite collation sera dorénavant proposée au périscolaire du matin.

Les repas :

Nous avons opté pour une méthode plus écologique en éliminant les plats en plastique et en les remplaçant par des contenants en inox. C'est ainsi la société « API RESATIRATION » qui a retenu notre attention.

Souhaitant sensibiliser un peu plus les enfants à l'écologie, nous réaliserons d'ici janvier 2021, un projet pédagogique en relation avec l'environnement (restes de pain donnés à une agricultrice par exemple, tri des déchets, activités périscolaires sur ce thème...).

D'autre part, nous avons décidé de créer un espace indépendant pour les petites sections de maternelle afin qu'ils puissent prendre leur repas à leur rythme et dans le calme.

Pour le Bien-Etre des enfants, l'équipe sera renforcée par la présence des deux ATSEM qui déjeuneront désormais avec les petits ; deux autres agents déjeuneront avec les primaires.

L'équipe d'élus a réfléchi sur les différentes modalités de repas, deux choix ont été sélectionnés :

- Le repas dit « ordinaire »
- Le repas « sans viande » : celui-ci permet à tout enfant, de n'importe quelle confession religieuse ou végétarien de profiter d'un repas équilibré avec tous les apports protéiniques nécessaires. La viande sera remplacée par du poisson, des œufs ou une recette à base de fromage.
- Un repas végétarien, maintenant obligatoire, sera servi à tous les enfants une fois par semaine.

Après l'école :

Le périscolaire déménage pour cette rentrée. Une ancienne classe, bien plus grande, a été réaménagée pour l'occasion ; cela permettra un meilleur accueil.

Pris par le temps, des travaux de rénovation seront réalisés aux prochaines vacances scolaires.

Les enfants bénéficieront aussi de la cour de l'école pour jouer.

L'accès se fera dorénavant côté cantine dans l'ancienne école primaire.

Des activités et des jeux seront proposés que ce soit en intérieur ou en extérieur.

Le goûter sera toujours offert par la collectivité.

L'étude est maintenue (nombre de places limité)

Les Tarifs

La nouvelle équipe a décidé, pour plus d'équité entre toutes les familles, d'établir un coût de restauration et de garderie différent en fonction des revenus de chacun.

Ainsi les tarifs n'augmentent pas mais peuvent parfois être inférieurs à ceux connus pour certaines familles.

REVENUS MENSUELS POUR UN COUPLE OU UNE PERSONNE SEULE *	PERISCOLAIRE DU MATIN <i>petite collation offerte</i> (jusqu'à 8h10)	REPAS DU MIDI	PERISCOLAIRE DU SOIR	JOURNEE COMPLÈTE (matin + midi + soir) <i>goûter offert</i>	ETUDE <i>(Attention prévoir le goûter)</i>
Jusqu'à 2100€	2.00€	3.50€	2.00€	7.20€	4.00€
De 2101€ à 3000€	2.00€	4.10€	2.80€	7.80€	4.00€
De 3001€ à 4000€	2.00€	4.60€	3.20€	8.40€	4.00€
+ de 4000€	2.00€	5.00€	4.00€	9.50€	4.00€

*Revenu Fiscal de référence des deux parents ou de la personne seule qui a la charge de ses enfants, divisé par 12.

Si la déclaration fiscale n'est pas fournie, le tarif le plus élevé sera appliqué.

*En cas de changement de situation en cours d'année, demander un RDV auprès de Céline BACHELET au 01 64 01 34 34.

Pour les enfants qui ont une allergie alimentaire et dont les parents apportent le déjeuner, une participation de 2.50€ sera demandée pour les divers frais.

Toute personne ayant déjà réglé Septembre sera régularisée sur Octobre.

Je soussigné(e) père/mère/responsable

légal de l'enfant / des enfants

atteste avoir pris connaissance de l'avenant au règlement intérieur du restaurant scolaire, de l'accueil périscolaire et de l'étude ; le reste du règlement restant inchangé.

L'inscription de mon ou mes enfant(s) vaut acceptation du présent avenant.

Date :

Signature du parent / du représentant légal :